



I. DEVELOPPER DES POSTURES PROFESSIONNELLES

1. Les compétences professionnelles à développer en tant qu'enseignant

Enseigner est un métier qui nécessite de développer des compétences professionnelles spécifiques. Celles-ci font l'objet d'un référentiel de compétences publié en 2013. Vous devez en prendre connaissance en suivant le lien ci-dessous ou en scannant le QR code.

Il est essentiel de les connaître et d'inscrire vos enseignements dans le cadre demandé.

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

2. Communiquer dans le cadre professionnel (extrait du livret d'accueil général)

Lors de la première nomination, le secrétariat du premier établissement d'emploi vous communiquera le **Numen** indispensable à l'accès à l'intranet collaboratif académique et à l'activation d'une messagerie professionnelle. Ce premier acte est obligatoire car il vous permettra de communiquer avec les corps d'inspection et les différents services, et d'accéder aux formations dédiées.

Pour accéder à l'espace collaboratif académique, il faut entrer son identifiant de type « initiale du prénom nom ». Par exemple « Aurélie Dupont » aura pour identifiant « adupont » et son mot de passe qui correspond au Numen fourni.

L'accès à cet espace collaboratif s'effectue soit par le site académique

<https://www.ac-montpellier.fr>

puis en sélectionnant l'icône « intranet » dans le menu de droite; soit en allant directement à l'adresse suivante :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/user/login?destination=/home>



Une fois dans l'espace, les informations relatives à l'accès et à l'utilisation de la messagerie professionnelle sont disponibles en suivant le lien suivant :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/infos-pratiques/messagerie-et-agenda>

3. Faire partie d'une communauté académique de professeurs d'Économie-Gestion

Par ailleurs, l'inspection pédagogique en Économie-Gestion a mis en place une **liste de diffusion académique** qui vous permet de recevoir les actualités importantes pour nos disciplines. Il est donc nécessaire de regarder régulièrement votre messagerie académique afin de ne pas manquer des informations utiles. N'utilisez pas la fonction « répondre à tous » à partir d'un message envoyé sur cette messagerie, cela impliquerait que tous les professeurs reçoivent votre texte sur leur messagerie. Identifiez la personne à qui vous souhaitez répondre ou poser une question et adressez-lui votre message sur sa messagerie professionnelle personnelle.



II. Démarrer vos enseignements en Économie-Gestion

1. Prendre connaissance de la diversité des publics et des filières

Enseigner en Économie-Gestion va vous conduire à rencontrer un public varié, et à intervenir possiblement dans diverses filières. Il est important d'en avoir connaissance afin d'acquérir une vision plus globale de la richesse de la voie technologique.

Les différentes filières dans lesquels vous serez potentiellement amené à enseigner en Économie-Gestion sont les suivantes :

➤ En pré-bac :

La série STMG « Sciences et Technologies du Management et de la Gestion »

La série STHR « Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration »

Les séries STMG et STHR constituent des voies d'excellence qui permettent aux élèves de s'inscrire dans un parcours de formation ambitieux leur permettant d'acquérir des fondamentaux, d'étudier des problématiques de gestion des organisations, de développer une analyse critique et de se forger une culture citoyenne. Les enseignements sont vivants, contextualisés et ouverts sur le monde contemporain.

➤ En post-bac :

La filière STS « Section de Technicien Supérieur » diplôme de BTS

Les élèves de séries STMG, STHR ainsi que les bacheliers professionnels peuvent poursuivre entre autres, leurs études en STS « Section de Technicien Supérieur ». La liste des STS qui relèvent de l'Économie-Gestion est longue mais en voici quelques exemples : la STS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client), la STS MCO (Management Commercial Opérationnel), la STS CG (Comptabilité et Gestion), la STS Assurance, STS Banque, STS GTLA (Gestion des transports et logistiques associée), la STS MHR (Management en Hôtellerie Restauration), la STS Tourisme, la STS SIO (Système d'Information des Organisations), etc.

Les référentiels de STS sont à rechercher dans la liste des STS existantes : <https://enqdiq.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>

2. Prendre connaissance du cadre et des programmes d'enseignement officiels

Cette prise de connaissance est indispensable et constitue l'acte premier d'un enseignant. Les programmes donnent en effet les contenus obligatoires à enseigner et explicitent dans quel esprit ils doivent être conçus et enseignés.

Attention : dans le cas de renvoi à une page Internet, veillez à copier l'ensemble du lien suggéré dans votre moteur de recherche pour qu'il soit actif.

La rentrée 2020 a achevé la mise en œuvre de la réforme des lycées généraux et technologiques. De nouveaux programmes sont mis en œuvre en Economie-Gestion à tous les niveaux.

Organisation des enseignements en lycée : connaissance indispensable pour comprendre le cadre institutionnel :

<https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique>

Les enjeux de la rénovation de la série STMG : connaissance indispensable pour comprendre la réforme et les évolutions didactiques en économie gestion :

[Programmes et ressources en série STMG | eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique)



Enseigner en Économie-Gestion en pré-bac, filière STMG	
Présentation de la série STMG : https://eduscol.education.fr/646/serie-sciences-et-technologies-du-management-et-de-la-gestion-stmg	
CLASSE DE 2^{nde} STMG	
L'enseignement optionnel en 2 ^{nde} Management et Gestion	https://eduscol.education.fr/document/25006/download
CLASSE DE 1^{ère} STMG	
EDS SDGN Enseignement de spécialité Sciences de Gestion et Numérique	https://eduscol.education.fr/document/25009/download
EDS Management Enseignement de spécialité	https://eduscol.education.fr/document/25012/download
EDS Droit-Économie Enseignement de spécialité	https://eduscol.education.fr/document/25015/download
CLASSE DE Terminale STMG	
EDS MSDGN Enseignement de spécialité Management, Sciences de Gestion et Numérique	https://eduscol.education.fr/document/25018/download
EDS Droit - Économie Enseignement de spécialité	https://eduscol.education.fr/document/25021/download
ANNALES EDS STMG	Sujets d'examen STMG - Réseau National de Ressources Pédagogiques (ac-versailles.fr)
Enseigner en Économie-Gestion en pré-bac, filière STHR	
Présentation de la série STHR : https://eduscol.education.fr/776/baccalaureat-technologique-serie-sciences-et-technologies-de-l-hotellerie-et-de-la-restauration-sthr https://eduscol.education.fr/1707/programmes-et-ressources-en-serie-sthr	

Pour les deux séries STMG et STHR, en complément :	
Connaître les modalités d'examen : Le contrôle continu au lycée en vue du baccalauréat Contenus des programmes évalués pour l'épreuve terminale des enseignements de spécialité à partir de la session 2023	https://eduscol.education.fr/877/presentation-du-controle-continu https://eduscol.education.fr/document/45217/download
L'enseignement ETLV Enseignement Technologique en Langue Vivante	https://eduscol.education.fr/2069/ressources-en-enseignement-technologique-en-langue-vivante-etlv-au-cycle-terminal-de-la-voie-technologique



3. Programmer ses enseignements pour un traitement équilibré des contenus sur l'année

L'année scolaire compte environ 36 semaines. Afin de tenir compte des impondérables tels que sorties et voyages scolaires ainsi que des jours fériés qui peuvent concerner vos séances, l'ensemble des programmes doit être traité sur un temps plus court ; il est raisonnable de l'inscrire sur **30 semaines**. Cette temporalité a deux conséquences :

- ▶ La première est d'établir **une programmation annuelle** des enseignements sur 30 semaines. Cette programmation consiste à inscrire dans le calendrier de l'année les différents contenus que vous enseignerez. Cette programmation doit aussi intégrer les moments prévus pour les évaluations. C'est un plan d'inscription des différentes questions du programme dans le temps très précis que constitue une année scolaire. En s'appuyant sur l'horaire dédié à la discipline et en tenant compte du calendrier de l'année, le professeur arbitre de manière libre mais réfléchie l'ordre dans lequel seront traités les différents thèmes du programme. La programmation est un document évolutif qui s'adapte en permanence à l'avancée dans l'année afin de préserver l'équilibre entre les disciplines et différents thèmes. Lorsque que vous effectuez un remplacement, **vous devez vous inscrire dans la programmation mise en œuvre par l'enseignant que vous remplacez**, programmation qui est parfois commune à l'équipe disciplinaire.
- ▶ Pour chaque partie du programme, il est indispensable de concevoir **une progression** qui s'inscrit dans la temporalité annuelle décidée. La progression est établie soit à l'échelle d'une année, soit à l'échelle d'un cycle. Une progression correspond aux contenus des séances que vous allez réaliser. Elle définit les différentes étapes suivies par les élèves dans la construction progressive du savoir. Elle intègre pour chaque séance les objectifs de compétences (connaissances, capacités et attitudes) avec ce que vous allez mettre en œuvre pour les atteindre. Il s'agit de la situation initiale qui permet de contextualiser la ou les questions qu'il faudra résoudre, la ou les démarches pouvant être mises en œuvre, les activités prévues, les ressources et les types de productions envisagées, les éventuelles évaluations formatives. La progression nécessite d'établir d'abord un diagnostic du degré de maîtrise des élèves. Elle envisage ensuite les moyens de faire progresser l'élève dans cette acquisition. Là encore dans le cadre d'un remplacement, **il convient de vous renseigner sur la progression mise en œuvre par le professeur que vous remplacez**.

Ces deux outils sont indispensables pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble des enseignements que vous allez proposer à vos élèves. Le recours aux manuels scolaires est possible, toutefois, il vous faut garder en mémoire que les manuels sont des choix éditoriaux faits par des équipes, ils n'ont donc pas valeur de programmes et ne peuvent être pris comme des guides absolus de l'enseignement.

a/Comment débiter une séance ?

Une séance peut débiter par un **rappel des acquis** des séances précédentes soit à des fins d'évaluation soit parce qu'ils sont nécessaires à la bonne compréhension de la séance. Ce rappel peut prendre des formes diverses : interrogation d'un ou plusieurs élèves; questionnements entre élèves; échanges avec la classe, QCM... Le professeur choisit la forme la mieux adaptée en fonction de l'objectif qu'il veut donner à ce rappel.

Si nous reprenons notre exemple, la séquence qui précédait celle que vous allez être amenée à construire concernait la question 3.1 du programme à savoir : Les organisations peuvent-elles s'affranchir des questions de sociétés ?

Vous pouvez décider de débiter votre séquence en démarrant par des questions préalablement préparées se rapportant aux notions vues dans cette question afin de vous assurer de leur bonne assimilation par les élèves.

On peut ensuite **susciter l'intérêt, la curiosité des élèves par la découverte d'un document d'accroche** choisi par le professeur. Ce document vise également à faire naître un questionnement, à mettre en évidence un problème et à amener **la problématique de la séquence ou l'enjeu de la séance**. Ce document revêt donc une importance capitale dans le degré d'adhésion des élèves au projet professoral. Il doit être accessible, présenter une originalité, un lien avec l'actualité, la culture des élèves... Cette phase peut être remplacée par un travail sur une recherche ou une production que les élèves ont réalisé en autonomie à la maison dans le cadre de pratiques de classe inversée par exemple. Dans ce cas, les consignes pour ce travail préalable doivent être très explicites et guidantes pour les élèves.

Reprenons notre exemple :

Vous pouvez partir de plusieurs éléments :

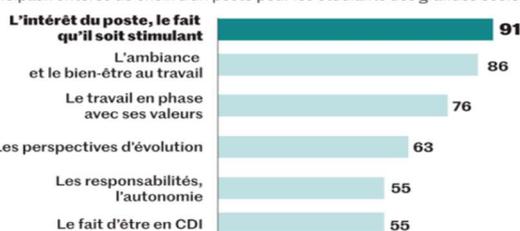
- un document d'accroche : ici une infographie tirée de l'article «Le rapport des jeunes au travail, une révolution silencieuse », Le Monde, 23/01/22

Les 18-24 ans en quête de sens



des 18-24 ans n'accepteraient pas un **emploi qui n'a pas de sens** pour eux

Principaux critères de choix d'un poste pour les étudiants des grandes écoles, en %

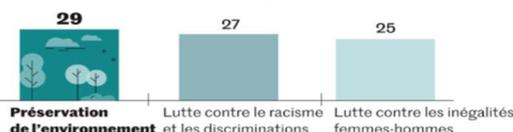


Le travail par passion
comme premier critère de choix à l'entrée sur le marché du travail, en %



Le respect de l'environnement plébiscité

Les priorités des jeunes en termes d'engagement des entreprises, en %



Sources : baromètre « Talents : ce qu'ils attendent de leur emploi », BCG, la Conférence des grandes écoles, Ipsos, 2021 ; Institut Montaigne ; « Les jeunes et l'entreprise », Fondation Jean Jaurès, 2021 ; Dares ; « Les jeunes et le 1^{er} emploi », Monster et Yougov, 2021 ; « Baromètre de la perception du chômage », Elabe, 2021 ; AT-Pro

Infographie : Benjamin Martinez, Philippe Da Silva

A partir de ce type de document, vous pouvez démarrer un débat avec vos élèves : Ont-ils les mêmes préoccupations ? Si cette infographie avait été réalisée il y a 10 ans, aurait-on obtenu les mêmes résultats ? etc.

- un document d'accroche audio : <https://www.europe1.fr/emissions/L-editeo-eco2/covid-19-comment-la-crise-a-change-le-rapport-des-salaries-au-travail-et-a-leur-entreprise-4044080>

De la même manière, on peut préparer des questions à soumettre aux élèves.



- un document d'accroche vidéo :
<https://www.youtube.com/watch?v=1ZacqliRfVY>

- faire préparer aux élèves un travail à la maison avant d'aborder le cours, sur le principe de la classe inversée : on aurait pu réunir les trois documents précédents dans un travail de découverte, avec des questions, afin de faire réfléchir les élèves en amont du cours sur les évolutions de notre rapport au travail.

La **problématisation** est essentielle à la conception d'une séance. Elle doit expliciter les enjeux de la leçon. Elle peut être élaborée avec la classe à partir du travail sur le document d'accroche ou bien formulée par l'enseignant lorsque le sujet de la leçon est plus difficile d'accès. Elle prend le plus souvent une forme interrogative mais le fait de proposer une question en début de leçon ne signifie pas que le professeur a problématisé sa séance. Il est nécessaire que cette question induise une véritable réflexion, un enjeu, appelle une réponse claire et permette de construire avec les élèves une argumentation structurante pour la leçon.

Ainsi, la problématique guide les choix didactiques et pédagogiques du professeur: elle permet à l'enseignant d'opter pour une approche réfléchie du sujet traité et justifie les supports mobilisés pour le travail des élèves.

Dans les programmes de la série STMG, les différents points à aborder sont déjà regroupés sous la forme de question. Dans notre exemple, il s'agit de faire comprendre aux élèves si les évolutions des modes de vie s'imposent ou non aux organisations. La problématique est donc déjà donnée.

Cette phase d'introduction du cours ne saurait être complète sans **une communication explicite des objectifs et attendus de la séance**: les élèves doivent savoir quelles sont les compétences (connaissances, capacités, attitudes) qu'ils doivent travailler et acquérir. Le professeur doit présenter ses objectifs et attendus: il peut les formuler sous forme d'une fiche simple et claire distribuée aux élèves ou encore leur fournir une grille d'autoévaluation qu'ils pourront renseigner en fin de séance.

Des informations sur les objectifs de votre séance se trouvent dans le programme de la matière. Ainsi, si nous reprenons notre exemple, vous devrez faire acquérir les deux notions suivantes lors de votre séquence : le rapport au travail (temps, lieu, mode d'organisation) et les modes de consommation. A la fin de la séquence, les élèves devront comprendre que les organisations évoluent en fonction des évolutions sociétales et que ces évolutions débouchent sur des adaptations tant du point de vue managérial qu'organisationnel.

Vous pouvez tout à fait réutiliser un tableau (comme celui du programme), pour faire visualiser ces différents éléments aux élèves :

<i>Les notions que je dois acquérir :</i>	<i>Ce que je dois savoir faire :</i>
<i>Le rapport au travail (temps, lieu, mode d'organisation) Les modes de consommation</i>	<i>Identifier et comprendre comment les évolutions de la société transforment les organisations au niveau de leur management et de leur organisation.</i>



b/ Comment construire une séance?

L'élaboration de la séance implique une réflexion sur quelques points essentiels : Quels supports retenir ? Quelles démarches privilégier ? Quelles situations d'apprentissage choisir ? Quelle trace écrite envisagée ? Comment tenir compte des besoins de tous les élèves ?

<p>Choix et utilisation des supports documentaires</p>	<p>Les pratiques d'enseignement des professeurs reposent sur des supports documentaires qui doivent répondre à des critères précis : validité scientifique (documents sourcés), accessibilité et intérêt pour les élèves, intérêt pour le projet pédagogique du professeur.</p> <p>En Économie-Gestion, les documents peuvent être de natures très diverses et il est intéressant de mobiliser une variété de documents au fil des séances: textes, photographies, infographies, tableaux, documents audiovisuels, web documentaires...Cependant, le nombre de documents proposé aux élèves doit être raisonnable et raisonné. Il doit toujours tenir compte du temps imparti et répondre à un objectif méthodologique et notionnel clair. On peut estimer que trois ou quatre documents par heure suffisent amplement pour qu'un élève ou un groupe d'élèves soit en mesure de les étudier réellement.</p> <p>Il convient d'éviter les approches répétitives et standardisées des supports documentaires ; ainsi, plutôt que le recours systématique à une présentation automatique (date, nature, auteur, contexte...) mieux vaut orienter les élèves par un questionnement ciblé vers le ou les éléments qui favorisent la compréhension du document (situation de l'auteur à la date du document ; destinataires qui éclairent l'intention de l'auteur ...). De même, plutôt qu'une entrée par un prélèvement d'informations (qui consiste finalement en une simple lecture du document et peut conduire les élèves à penser que tout ce qui écrit est une connaissance validée) mieux vaut, après une lecture collective et/ou individuelle éclairée par le professeur, demander aux élèves de formuler l'idée essentielle du document, de retrouver par exemple les arguments de l'auteur, de décrire la manière dont les informations sont présentées etc. Il peut également être intéressant d'inviter les élèves à s'interroger eux-mêmes sur les supports documentaires fournis par le professeur : quelles interrogations le/les documents suscitent pour eux ? Quels liens établissent-ils avec des éléments déjà étudiés ?...</p> <p><i>Si nous reprenons notre exemple de création de séquence, nous voyons qu'il est clairement indiqué dans le programme que le professeur peut mobiliser « des outils numériques et multimédia » (voir également le point III de ce livret sur le numérique) pour faciliter l'approche des évolutions du rapport au travail et aussi des évolutions des modes de consommation, tels que le développement de plateformes d'intermédiation, l'économie du partage, ou l'économie de la fonctionnalité, etc.</i></p> <p><i>Ainsi, il pourrait être intéressant de partir du site web, tel que celui de l'entreprise Vinted, par exemple, très connu des élèves, afin de leur faire découvrir le fonctionnement d'une plateforme d'intermédiation.</i></p> <p><i>Il pourrait être intéressant de faire réfléchir les élèves sur les raisons du succès de cette entreprise aujourd'hui, en rapprochant cette étude d'une étude documentaire sur les évolutions des tendances chez les consommateurs, plus engagés aujourd'hui dans un mode de consommation responsable, mais aussi, plus regardant quant à leurs dépenses (possibilité de faire des liens avec des notions vues en économie, par exemple le pouvoir d'achat).</i></p>
---	--



<p>Choix de la démarche pédagogique</p>	<p>Selon ses objectifs, le professeur peut retenir différentes démarches pédagogiques au cours de l'étude d'une thématique :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une démarche inductive : le professeur confronte les élèves à des sources documentaires à partir desquelles grâce à un questionnement qui les guide ils vont découvrir les éléments de réponse à la problématique et la ou les notions centrales de la leçon. En Économie-Gestion, l'étude de cas est une démarche inductive conseillée. Comme toute démarche inductive, elle s'accompagne en fin de séance d'un temps de reprise par le professeur qui revient sur les notions, les principales idées à retenir et envisage, lorsque cela est pertinent, une mise en perspective des connaissances que les élèves ont acquises. En Économie-Gestion, nous nous appuyons souvent sur la méthode OAC : Observation, Analyse, Conceptualisation, dans le but de respecter une démarche inductive. Cette approche n'est ni obligatoire, ni systématique.▪ Une démarche déductive: le professeur expose et explique aux élèves les principaux éléments notionnels et les connaissances nécessaires à la réflexion sur la thématique. Il peut le faire sous la forme d'un discours professoral ou à partir d'une analyse commentée d'un ou plusieurs documents. Il convient cependant que cette phase du cours qui correspond à un temps d'écoute active pour les élèves soit d'une durée raisonnable tenant compte de l'âge et de la capacité d'attention des élèves. Ceux-ci travaillent ensuite sur des supports documentaires, sur des cas précis, en utilisant les connaissances et outils présentés par le professeur.▪ Une démarche de projet: le professeur inscrit sa séance dans un projet global qui peut être disciplinaire ou interdisciplinaire et est centré sur un objet d'étude, impliquant ou non la participation à une action ou un concours. Toute démarche de projet comprend des étapes clairement explicitées, une démarche collaborative entre élèves, et la réalisation d'une production collective (pour un groupe ou une classe). Elle est particulièrement favorable à l'apprentissage de l'autonomie, au développement des capacités de recherche documentaire, à l'expression de la créativité et à la mise en œuvre de modalités de différenciation pédagogique. Elle peut être modeste et conduite sur un temps réduit ou très ambitieuse, structurant une année scolaire mais elle comprend toujours une ou des tâches complexes. <p>On peut également s'appuyer sur une monographie. Il s'agit d'une description structurée et documentée (rassemblement d'un corpus documentaire) d'une organisation, permettant aux enseignants de construire un scénario pédagogique pour aborder tout ou partie d'un enseignement.</p>
--	--



	<p>S'appuyer sur une monographie permet :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ aux professeurs d'aborder avec les élèves la complexité organisationnelle au-delà du caractère descriptif de l'organisation, par une approche analytique et problématisée permettant de dégager les tensions, les compromis, les arbitrages pris dans les décisions ;▪ aux élèves de renforcer leur connaissance du fonctionnement des organisations par une approche globale, ce que n'offre pas un enseignement basé sur des contextes construits pour traiter un élément du programme ou une seule problématique ;▪ d'articuler le traitement des questions du tronc commun entre elles et avec celles de l'enseignement spécifique voire de l'enseignement de spécialité Droit - économie.▪ Le recours à plusieurs monographies pour traiter le programme permet d'accroître la connaissance de la variété des organisations pour les élèves, de pouvoir faire des comparaisons entre les choix des organisations et d'expliquer ces choix par les éléments qui distinguent les organisations. <p>La monographie est un dispositif pédagogique à employer en complémentarité avec d'autres. C'est la variété des dispositifs pédagogiques qui fait la richesse d'un enseignement.</p> <p>Cf. l'exemple de la monographie O'Tera en STMG : https://cocom.ac-versailles.fr/Une-monographie-d-organisation-pour-l-enseignement-de-management-sciences-de</p> <p><i>Si nous reprenons notre exemple, nous aurions pu réaliser une partie de notre séquence autour d'un projet. En effet, après avoir vu les évolutions de notre rapport au travail, dans un second temps, pour faire comprendre aux élèves les mutations des organisations face aux évolutions de la société et plus particulièrement les évolutions de mode de consommation, nous aurions pu diviser la classe en plusieurs groupes de deux à trois élèves, en charge de réaliser un exposé sur une nouvelle manière de consommer.</i></p> <p><i>Des éléments de ces exposés au format papier auraient pu faire l'objet d'un affichage (exposition) au sein du CDI par exemple, mettant ainsi en valeur le travail réalisé par les élèves de la classe.</i></p>
<p>Choix et mise en œuvre des situations d'apprentissage</p>	<p>Fondamental pour la réussite de la séance, les situations d'apprentissage relèvent d'une palette très large et se différencient à la fois par la manière dont elles s'articulent à la parole du professeur et par le degré d'autonomie et de coopération/mutualisation attendu des élèves. Elles visent à permettre aux élèves d'exercer les compétences que le professeur a définies comme objectifs de la séance.</p> <p>La parole du professeur peut prendre diverses formes, du récit storytelling au cours dialogué en passant par un accompagnement d'élèves ou de groupes. Elle suppose systématiquement une écoute active des élèves : corriger, prendre des notes, répondre à des questions ou en poser constituent quelques exemples d'écoute active. La parole des élèves doit être pensée, en miroir de la parole du professeur. Il convient de ne pas solliciter en permanence les mêmes élèves dans les phases de cours dialogué ni de laisser s'installer un échange informel avec la classe où les élèves ne proposent que des bribes de réponses que le professeur reprend. La préparation d'une intervention à l'oral à partir d'un travail écrit, ou ne serait-ce qu'un temps de réflexion silencieux qui permet à tous de prendre la parole, constitue une bonne pratique. Mais la parole des élèves ne doit pas se limiter à des échanges avec le professeur. La parole</p>



entre élèves mérite d'être plus largement utilisée dans le cadre de travaux de groupes ou de présentation à la classe de productions individuelles ou collectives. On peut ainsi **inscrire dans le quotidien de la classe des pratiques de l'oral**, d'exposition comme d'interaction, qui permettront l'acquisition progressive des compétences nécessaires à la réussite du Grand oral du baccalauréat.

L'**activité** proposée aux élèves doit être pensée en relation avec la/les compétences visées. Au collège comme au lycée les compétences attendues sont définies en préambule des programmes. L'activité proposée aux élèves doit aboutir à une production (écrite, orale, graphique) qui doit être clairement définie en amont. Il importe de réfléchir à une progressivité dans l'acquisition des compétences et de sélectionner une ou deux compétences à travailler et à évaluer pour une séance.

Il importe également d'apporter un grand soin à la **formulation des consignes**, sans quoi la mise en œuvre de l'activité risque d'être compromise : une rédaction autour des verbes de capacité (prélever, identifier, expliciter, analyser, etc.) explicités et régulièrement employés est une bonne pratique.

Enfin, il est nécessaire de prendre en compte les **besoins différenciés des élèves** : pour cela, on peut proposer des demandes de productions différentes sur une même thématique et permettant l'exercice des mêmes compétences, des aides ponctuelles en termes de démarches, des situations d'entraide entre pairs...

Ainsi, si nous reprenons notre exemple de travail sur le projet d'exposés, chaque groupe aurait eu en charge de préparer un diaporama qu'il aurait eu à présenter devant ses camarades.

Cet exercice permet, en plus, de faire travailler les élèves sur l'oralité, et constitue donc à ce titre, un bon entraînement supplémentaire pour l'épreuve du Grand Oral.

Deux écueils sont tout de même à bien éviter : les consignes de ce type d'exercice doivent être très guidantes, et le temps imparti doit être bien explicité également.

De plus, un travail de mise en commun et de reformulation des informations devra être entrepris par le professeur et la classe afin de garder une trace écrite des informations importantes à conserver à l'issue des présentations (voir ci-dessous).



<p>La question de la trace écrite</p>	<p>La trace écrite est importante pour fixer les acquis de la séance et permettre le travail personnel de l'élève. C'est pourquoi au lycée, il convient de s'assurer de la bonne tenue du cahier ou du classeur et de la qualité des écrits figurant dans ces supports.</p> <p>Outil de réflexion, d'appropriation des savoirs et des démarches et support de mémorisation, la trace écrite doit être pleinement intégrée à la mise en œuvre de la séance. Pour répondre à ces différents objectifs, elle doit être plurielle et permettre aux élèves de retrouver le raisonnement conduit pendant la séance, les savoirs à retenir et les capacités à maîtriser. Il est donc nécessaire qu'ils puissent distinguer et hiérarchiser les différents éléments qui peuvent composer la trace écrite (savoirs, exercices, schémas heuristiques...) par une organisation du support, un système de titres ou un jeu de couleurs (charte graphique du cours).</p> <p>La trace écrite gagne à être construite avec les élèves. L'utilisation des outils numériques facilite beaucoup à la fois l'autonomie et l'interaction lors de l'élaboration des traces écrites.</p> <p>La trace écrite réalisée en classe peut être complétée en amont ou en aval par des références aux écrits présents dans le manuel de la classe. Le professeur veillera à donner du sens à cette mise en relation par une explicitation de son intérêt, par un questionnement ou une demande de production.</p> <p>Enfin, organiser de manière autonome et structurée la trace écrite est indispensable à la préparation du savoir devenir étudiant, dans le cadre de la poursuite d'études.</p> <p><i>Si nous revenons à notre exemple, il aurait pu être intéressant de demander aux élèves de compléter une carte heuristique représentant les évolutions des modes de consommation. Une ébauche de carte aurait pu être apportée par le professeur et à charge pour les élèves de la compléter à partir des informations données lors des différentes présentations réalisées par chaque groupe. Une fois chaque groupe passé, une correction globale aurait pu être donnée en faisant participer les élèves à l'oral ou bien en vidéo projetant la carte heuristique au tableau.</i></p> <p><i>Si l'équipement de la salle de classe le permet, on aurait également pu envisager de réaliser ces cartes heuristiques en mode coopératif en numérique.</i></p>
--	---



<p>Tenir compte du besoin de tous les élèves</p>	<p>La diversité des besoins des élèves peut rendre complexe la mise en œuvre de la séance si elle n'a pas été anticipée. Pour ce faire, le professeur doit envisager des formes de différenciation pédagogique qui vont permettre de proposer aux élèves plusieurs chemins d'apprentissage pour atteindre l'objectif visé. Cela concerne donc tous les élèves et doit être distingué des formes d'individualisation (mise à disposition d'un ordinateur-documents écrits en gros caractères- descriptions oralisées- tiers temps pour les évaluations...) qui peuvent être nécessaires pour des élèves en situations de handicap par exemple.</p> <p>Une démarche de différenciation pédagogique ne peut être mise en œuvre que si le professeur a effectué une évaluation diagnostique qui le renseigne sur les besoins des élèves et s'il a clairement identifié ses attendus en termes de compétences (connaissances- capacités-attitudes).</p> <p>Le professeur dispose de plusieurs paramètres pour proposer des parcours différenciés :</p> <ul style="list-style-type: none">- La formulation des consignes et leur explicitation,- La composition du corpus documentaire,- Le choix de la situation d'apprentissage (la démarche de projet se prêtant bien à la différenciation),- L'organisation de la classe et la composition des groupes,- Les étayages (fiches d'objectifs, coup de pouces...),- L'accompagnement au cours de la séance,- Les critères d'évaluation.- Les types d'évaluation <p><i>Ainsi, si nous reprenons notre exemple sur la mise en œuvre du projet d'exposition et d'exposés, on peut facilement mettre en place des méthodes de différenciation pédagogique. On peut adapter par exemple la consigne des attendus de l'exposé pour un groupe d'élèves à besoins particuliers, on peut organiser la composition des groupes afin de mixer les élèves en prenant soin de mélanger les niveaux (pour une aide entre pairs), le professeur peut mettre en œuvre un accompagnement spécifique auprès d'un groupe précis, etc.</i></p>
---	--



<p>Évaluer les élèves</p>	<p>L'évaluation doit toujours être pensée en amont de la préparation de la séquence. Elle constitue un tout avec l'ensemble des séances. Elle cherche à mesurer la maîtrise de l'élève au regard des compétences attendues et qui ont été travaillées au cours de la séquence.</p> <p>L'évaluation peut être diagnostique (il s'agit alors en début de séquence de prendre la mesure des acquis des élèves et de leurs besoins), formative (tout au long de la séquence, le professeur propose des exercices qui lui permettent de mesurer les progrès des élèves) ou sommative (réalisée alors en fin de séquence, cette forme d'évaluation est une photographie des acquis des élèves à un moment donné). Le choix de la forme de l'évaluation appartient au professeur qui la détermine en fonction de ses objectifs, l'important étant de varier la forme des évaluations.</p> <p>Il convient donc d'éclairer l'élève sur sa maîtrise des compétences en lui précisant de manière très explicite, les progrès à accomplir, avec des conseils pour y parvenir. Le professeur dispose pour cela d'outils variés : une appréciation globale du travail réalisé, bienveillante mais mentionnant explicitement les acquis, les axes de progrès et des pistes de remédiation est indispensable; des annotations au fil de la production de l'élève peuvent la compléter afin d'aborder quelques points très spécifiques mais en aucun cas la remplacer; des grilles d'évaluation critériées sont particulièrement intéressantes et permettent à la fois une évaluation par l'enseignant et une auto-évaluation.</p> <p>La communication du bilan de l'évaluation à l'élève et à sa famille peut prendre des formes multiples: notification d'un niveau de maîtrise (insuffisant; fragile; satisfaisant; très satisfaisant) en lien avec des compétences explicites ; notation sous forme numérique ou alphabétique. Le professeur doit inscrire en cela sa pratique dans les habitudes des équipes éducatives de l'établissement, les différents modes de communication ne s'excluant pas. Il est en effet tout à fait possible d'évaluer au quotidien les élèves selon des niveaux de maîtrise et de produire une note en fin de parcours relatif à la compétence travaillée. L'usage de grilles d'évaluation critériées qui figurent dans les cahiers des élèves est une pratique qui rend très clairs pour l'élève et les familles les objectifs et la démarche du professeur.</p> <p><i>Si nous reprenons notre exemple de séquence, plusieurs formes d'évaluations sont envisageables :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>par exemple en début de séquence suivante, une évaluation sous la forme d'un QCM via un outil comme socrative, plickers ou encore kahoot, afin de reprendre les principales informations vues lors de la séquence. Cette évaluation peut alors être sommative ou encore diagnostique.</i>- <i>Une évaluation plus formelle aurait également pu être réalisée en préparant un devoir sur table, prenant appui sur l'étude d'un cas d'organisation.</i>
<p>Le travail personnel de l'élève</p>	<p>L'organisation du travail personnel de l'élève doit répondre à plusieurs exigences: les demandes faites à l'élève doivent être en lien direct avec le travail réalisé en classe ; il ne s'agit jamais d'externaliser à la maison des parties de programme. Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ce qui est demandé aux élèves au cours d'une semaine dans toutes les disciplines (on évitera ainsi une concentration des devoirs sur une journée par exemple). L'élève doit être guidé par des consignes explicites: ainsi «apprendre la leçon» n'a pas grand sens pour l'élève fragile qui n'a personne pour l'aider alors qu'une</p>



<p>fiche de révision lui indiquant le lexique à connaître, le type d'exercices à savoir reproduire, les documents à revoir lui permet de mieux comprendre ce que le professeur attend. Elle permet aussi aux membres de sa famille de l'accompagner.</p> <p>Il est donc important de renseigner avec soin le cahier de textes et de mettre à disposition des élèves et de leurs familles tous les documents utiles. Ce travail personnel de l'élève peut également s'inscrire dans des dispositifs d'accompagnement « je réussis au lycée ». Dans ce cadre, il convient de coopérer avec l'enseignant qui intervient dans le dispositif afin de favoriser le lien avec ce qui a été vu en classe.</p>
--

Quelques liens pour trouver des ressources:

Le portail Économie-Gestion sur Eduscol: <https://eduscol.education.fr/2336/economie-et-gestion>

Le site disciplinaire de l'académie : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/economie-et-gestion>

Le site du CRCOM : <https://cocom.ac-versailles.fr/>

Le site du CRCF : <https://www.crcf-edu.fr/>

Le site du CRCM-TL : <http://crcm-tl.fr/>

Le site du CREG : <https://creg.ac-versailles.fr/>

Le site du réseau viaeduc : <https://www.viaeduc.fr/login>

Le site de l'INSEE : <http://statapprendre.education.fr/insee/>

III. Intégrer le numérique dans le cadre de ses enseignements

Le recours aux usages du numérique est à présent indispensable dans le cadre de vos enseignements. C'est un outil au service des apprentissages des élèves. Avec ses partenaires institutionnels, l'académie de Montpellier à travers le travail de la direction de région académique du numérique pour l'éducation (DRANE) développe une réflexion autour de ces usages pour en faciliter l'appropriation. Vous trouverez l'ensemble de leurs travaux sur leur site (<https://www.ac-montpellier.fr/le-numerique-educatif-122774>).

Quel que soit le niveau d'enseignement, vous pourrez télécharger la suite numérique: « Mon cartable numérique lycée » (<https://www.ac-montpellier.fr/mon-cartable-numerique-lycee-mcni-124318>). Elle contient un très grand nombre de logiciels pédagogiques. Les programmes d'Économie-Gestion font de l'utilisation du numérique une **compétence à faire acquérir aux élèves** : il s'agit d'apprendre à « s'informer dans le monde numérique » à la fois par la maîtrise des outils et par l'exercice d'un regard critique.



Par ailleurs, par ses enseignements, le professeur d'économie-gestion concourt à l'acquisition et à l'évaluation des compétences numériques définies par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN, <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>). La **plateforme Pix** permet le suivi des acquis et la délivrance d'une certification en fin de cycle terminal.

Ce travail implique un usage raisonné des outils numériques en classe, usage qui apporte une plus-value à nos enseignements. Ainsi l'ordinateur ou la tablette ne doivent-ils pas être limités à la projection du cours de l'enseignant (sous forme de diaporama notamment) mais au contraire **être intégrés aux activités des élèves** : ils permettent de mener des travaux de recherche, de réaliser des productions écrites, graphiques ou sonores, individuelles ou collectives, de les partager facilement dans le cadre d'une pédagogie de projet. Il est également possible de mobiliser les smartphones des élèves si le travail à réaliser est bien défini et encadré : par exemple, lors d'une sortie scolaire, pour réaliser des photographies qui seront ensuite exploitées selon des modalités explicitées en amont ou encore pour que l'élève puisse enregistrer sa prestation dans le contexte d'une préparation à un exercice oral. Il existe de nombreuses applications qui peuvent vous être très utiles dans le cadre de vos enseignements. Un grand nombre d'outils sont également à votre disposition via la plateforme apps education : <https://portail.apps.education.fr>

L'usage de ces outils doit respecter le règlement général de la protection des données (RGPD, <https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance>)

IV- S'inscrire dans un projet de développement professionnel

- Dans le cadre de vos remplacements, vous pouvez recevoir la **visite d'un inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional ou bien d'un professeur chargé de mission d'inspection**. Ces visites ont pour objectif de vous accompagner dans vos missions et de vous prodiguer des conseils pour développer vos compétences professionnelles. Au cours de l'entretien, n'hésitez pas à faire part de vos interrogations, de vos éventuelles difficultés, de vos projets. Il arrive que la visite ait une finalité d'évaluation lorsque vous êtes éligible pour un CDI ou bien lorsque votre chef d'établissement a formulé des inquiétudes relatives à votre manière de servir. Dans ces deux cas, vous êtes informé au préalable du motif de la visite.
- Par ailleurs, des **formations spécifiques** vous seront offertes. Il est impératif de les suivre après avoir obtenu l'accord de votre chef d'établissement. Elles seront élaborées à partir de vos besoins et se dérouleront en petits groupes afin de vous assurer d'un suivi individualisé. Vous pouvez également prétendre à toute formation inscrite au programme académique de formation (PAF). Cependant, il se peut qu'au moment de votre recrutement les inscriptions soient closes. Il vous est toujours possible de contacter l'Inspecteur pédagogique régional en charge du suivi des professeurs contractuels qui évaluera la possibilité et l'intérêt de demander pour vous une inscription tardive. Enfin, dans une logique de développement professionnel, il est important que vous gardiez en tête l'objectif d'obtenir une titularisation en **préparant un concours de recrutement**. Des formations sont également proposées pour vous y aider.

Nous vous souhaitons une belle entrée dans un métier exigeant mais passionnant.

Les IA-IPR Economie Gestion : Laurence Remaud, Sophie Orwat, Sarah El Mottalib